

### Objectifs 2026 du CAF

*Bienne, le 23 février 2026*

**Actif dans les 6 domaines que sont la formation, la santé et le social, la culture, le bilinguisme, la citoyenneté et politique ainsi que la communication, le CAF s'est fixé 28 objectifs pour l'année 2026.**

Ces objectifs annuels s'inscrivent dans 14 axes stratégiques arrêtés par le Conseil pour la législature 2022-2026, qui touchera à sa fin le 31 mai 2026. Les axes stratégiques de la législature 2026-2030 seront définis par le CAF dans sa nouvelle composition, à la suite des élections qui auront lieu ce printemps – et qui représentent l'un des objectifs de l'année.

Dans le domaine de la formation, le CAF va poursuivre son engagement afin de veiller aux intérêts de la population francophone dans la mise en place des différentes réformes, notamment concernant les maturités gymnasiales et les filières commerciales. Il va s'engager avec le canton pour le développement des places d'apprentissage ainsi que pour le suivi des hautes écoles de l'espace bernois. Dans le cadre du projet « Avenir Berne romande », le CAF contribue aux réflexions liées au déménagement du ceff ARTISANAT à Bienne

Dans le domaine santé-social, le CAF va poursuivre sa collaboration avec ses partenaires régionaux et les soutenir dans leurs démarches pour le développement et le maintien de prestations pour les francophones.

Dans le domaine de la culture, le CAF s'est fixé comme axes de législature 2022-2026 de participer à ancrer l'espace biennois comme un espace pont. Pour ce faire, il s'investit aux côtés des autorités communales dans les suites à donner à l'étude lancée par la Ville de Bienne et réalisée par le Forum du bilinguisme concernant l'analyse du bilinguisme dans les institutions culturelles ([lien vers l'étude](#)). Il poursuit d'autre part le dialogue entamé avec les institutions du domaine de l'archivage afin de définir une stratégie dans le domaine de la mémopolitique à Bienne.

Le CAF met aussi régulièrement en place des formations à la citoyenneté auprès des jeunes au Gymnase et à la BFH durant l'année afin de les amener à mieux comprendre les enjeux existant dans le soutien des intérêts de la population francophone (formation, représentation, etc.). Il axe ces formations sur des cas pratiques afin d'inviter les jeunes à prendre goût aux affaires politiques régionales. En collaboration avec le CJB, il organise des visites au Grand Conseil pour les élèves du Secondaire I.

En 2026, le CAF participera et suivra la mise en œuvre de la nouvelle législation cantonale sur le bilinguisme. Il proposera son soutien aux communes germanophones de l'arrondissement dans la considération des besoins de la population résidente francophone suite à l'étude mandatée par le CAF et l'association seeland/biel-bienne ([lien vers l'étude](#)).

Le CAF s'engage pour renforcer sa présence et sa visibilité sur les réseaux sociaux et dans les médias, notamment par la publication régulière de communiqués de presse.

#### Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, rapports d'activités, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : [www.caf-bienne.ch](http://www.caf-bienne.ch).

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- Mme Ariane Tonon, présidente du CAF, 079/449.83.49
- Mme Aurélie Landy, secrétaire générale du CAF, 031 635 94 75

## **A propos du CAF**

Le CAF est un conseil politique du canton de Berne issu de la législation sur le statut particulier. Il est composé de 18 membres élus pour 4 ans. Il a pour missions de garantir les intérêts de la population francophone de l'arrondissement de Biel/Bienne et de promouvoir le bilinguisme, en favorisant la cohabitation de deux communautés linguistiques fortes dans l'espace bilingue biennois.